



L'Europe
des communes

TÉMOIGNAGE



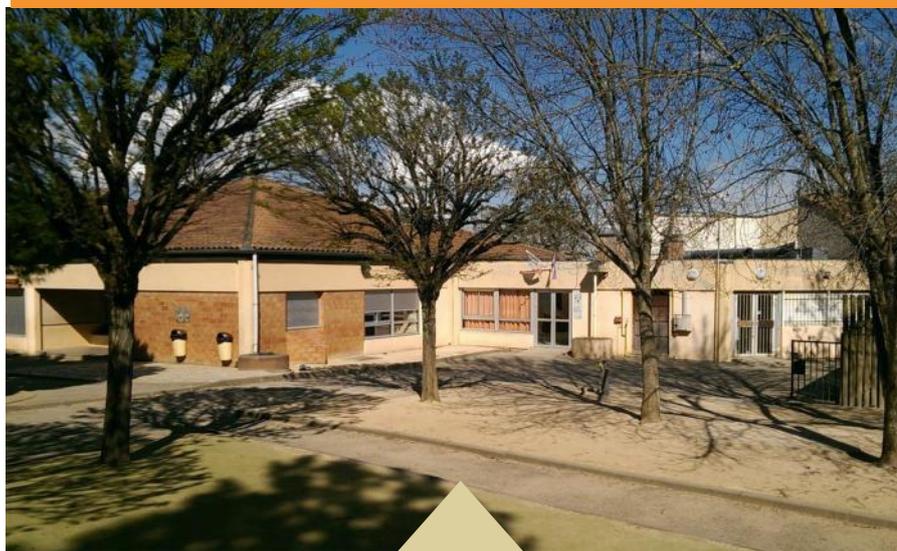
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

À Lherm en Occitanie
(3 587 habitants)

LE PROJET

L'objectif de la Mairie était de **rénover le groupe scolaire et le centre de loisirs**. La subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) a notamment permis l'isolation et l'étanchéité des toitures, le remplacement de la verrière, la mise en place de nouveaux extracteurs hygrorégulables, la régulation du chauffage avec un pilotage de chaque pièce et le remplacement de tous les luminaires par des pavés LED. Un SAS d'entrée et des menuiseries double vitrage ont également été réalisés pour le primaire et la maternelle du centre de loisirs.

À ces travaux s'ajoutent les panneaux photovoltaïques sur la toiture-terrasse, le tout complété par l'installation d'un panneau « didactique » dans le hall d'entrée du primaire. La dernière phase concernait la réalisation du réseau de chaleur biomasse et la construction de la chaufferie bois. Les travaux ont été achevés en février 2020.



88 852 € du FEDER géré par la
Région Occitanie

Montant éligible de la rénovation
énergétique de 296 171 €

Budget total du projet de 691 978 €

**FEDER
RÉGION OCCITANIE
2014-2020**



**690
M€**

L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT



Document cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

**Contact FEDER en
Occitanie**

**Contact dans votre
région**

Le FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional

Il vise à améliorer l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité et en favorisant le développement durable.

Il contribue à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en corrigeant les déséquilibres régionaux.

En France, la gestion du **FEDER est confiée aux conseils régionaux, désignés « Autorités de gestion »**. Chaque Région établit son programme opérationnel, sur la base de grandes orientations nationales.

1. Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation,
2. Améliorer la compétitivité des PME,
3. Favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication,
4. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Questions à Joël BRUSTON, 2ème adjoint en charge des travaux et de la transition énergétique à la mairie de Lherm

Comment pourriez-vous décrire brièvement vos démarches de l'idée à la mise en œuvre et le rôle de l'Europe dans votre projet?

Cette opération a débuté au printemps 2016 par un audit énergétique du Groupe scolaire, qui a été financé en quasi-totalité par l'intermédiaire du Pays Sud Toulousain. Nous avons alors fait le choix de monter l'opération avec le scénario le plus performant, comprenant la mise en œuvre d'une chaufferie bois dédiée au groupe scolaire, en sus de tous les travaux de rénovation énergétique. Nous avons eu une réponse à notre dossier de demande de subvention dans le cadre du F.S.I.L (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) au printemps 2017 pour 50% du montant de l'opération. Afin de pouvoir financer cette opération, nous nous sommes alors adressés à la Région Occitanie qui,



comme le montant plafond de leur aide était de 50 000 euros, nous a conseillé de monter un dossier dans le cadre du FEDER, l'Europe venant en aide aux communes pour ce type de travaux. Et c'est grâce à cette aide complémentaire de l'Europe que nous avons pu obtenir, pour les travaux et les études spécifiquement liés à la rénovation énergétique du Groupe scolaire et du Centre de loisirs (phases 1 et 2 de notre opération), un financement total de 80%.

Quelles leçons avez-vous retenues de cette expérience et du processus dans son ensemble ?

La leçon que nous en avons tirée est qu'il faut constamment aller « à la pêche » aux subventions et se tenir au courant en permanence des financements possibles pour pouvoir élaborer et mettre des projets en œuvre sur notre commune. Je pensais que la constitution d'un dossier FEDER était très compliquée, notre commune de LHERM n'en ayant pas déposé auparavant. Mais finalement cela a été assez simple et rapide à élaborer.

Quels conseils donneriez-vous aux mairies qui souhaiteraient bénéficier, comme vous, des fonds européens pour leurs projets locaux?

Je leur conseillerais de bien se tenir au courant des possibilités de financement, et de répondre rapidement lorsqu'il y a des occasions qui s'ouvrent, que ce soit sous forme d'appels à projets ou de fonds européens.

[Retour au sommaire](#)